



académie d'aix-marseille

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/13-594-781 du 08/04/2013

MOUVEMENT DES DIRECTEURS-ADJOINTS CHARGES DE SEGPA DE COLLEGE AU TITRE DE LA RENTREE SCOLAIRE 2013

Référence : décret n° 81-482 du 8 mai 1981 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Directeurs-adjoints chargés de SEGPA - Mesdames et Messieurs les Principaux de collège dotés de SEGPA - Messieurs les Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale

Dossier suivi par : Mme GUISTETTO - Tel : 04 42 91 73 71 - Fax : 04 42 91 70 06 - mel : veronique.guistetto@ac-aix-marseille.fr

1) Le mouvement des directeurs – adjoints chargés de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté de collège organisé au titre de la rentrée scolaire 2013 aura lieu dans le courant du mois de **JUIN 2013**.

Les demandes de mutation seront établies à l'aide du formulaire ci-joint.

Le nombre de vœux est limité à 6.

Les demandes seront déposées auprès des chefs d'établissements et transmises pour le **vendredi 17 Mai 2013** à la Direction des Services Départementaux (secrétariat particulier) via l' IEN compétent (avis requis).

Les Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale, après avoir porté leurs avis, m'adresseront l'ensemble des demandes de mutation accompagnées d'un bordereau nominatif ainsi que la fiche informatique individuelle de synthèse de chaque candidat pour le **vendredi 14 JUIN 2013**.

2) Modalités spécifiques aux SEGPA labellisées ECLAIR :

Les dispositions particulières relatives aux affectations dans les EPLE labellisés ECLAIR qui ont été introduites l'an dernier sont partiellement reconduites cette année telles que rappelées ci-dessous.

Les postes dans les EPLE labellisés ECLAIR seront pourvus sous forme de PRP (postes à responsabilités particulières) qui permettront une affectation, après entretien et avis favorable du chef d'établissement.

Cet avis sera sollicité par le Directeur académique des services de l'Education Nationale et joint à la demande de mutation de l'intéressé (e).

Les personnels intéressés par une affectation dans ce type d'EPLE sont invités à joindre à leur dossier de mutation toute pièce utile pour l'examen de leur demande et à expliciter leurs motivations.

Les fiches des postes vacants ou susceptibles d'être vacants labellisés ECLAIR seront publiées sur le site académique à l'adresse suivante : www.ac-aix-marseille.fr puis bandeau bleu (en haut de l'écran) « personnel de l'Académie » puis « personnels de direction, corps d'inspection cadres administratifs ».

3) Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint à titre indicatif la liste des postes vacants à la prochaine rentrée, mais tout poste peut être sollicité. Les personnels sont invités à considérer que tous les postes sont susceptibles de se libérer par le jeu même du mouvement et à formuler les vœux d'affectation les plus larges.

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

DEMANDE DE MUTATION DANS L'EMPLOI DE DIRECTEUR-ADJOINT
CHARGE DE SECTION D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL ADAPTE

NOM (en capitales) M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	GRADE ACTUEL (corps d'origine) :
PRENOMS :	ECHELON :
DATE DE NAISSANCE :	à compter du :
Célibataire <input type="checkbox"/> Marié (e) <input type="checkbox"/> Divorcé (e) <input type="checkbox"/> Veuf (ve) <input type="checkbox"/> Pacsé (e) <input type="checkbox"/>	EMPLOIS OU FONCTIONS
Charges de famille : - enfants à charge	Actuelles :
	à compter du :
Profession du conjoint :	ETABLISSEMENT D'EXERCICE :
Lieu d'exercice :
S'il est membre de l'enseignement, préciser son grade et sa discipline -	Titres universitaires : Date d'obtention :
ADRESSE PERSONNELLE :	Date d'obtention du DDEEAS :
.....	POSTES DEMANDES
N° de Téléphone :	logé ou non logé
MOTIF DE LA DEMANDE (joindre les justificatifs si nécessaire)	1.....
	2.....
	3.....
	4.....
	5.....
	6.....
	DERNIERE NOTE ADMINISTRATIVE :
	DERNIERE NOTE PEDAGOGIQUE :
<u>Certifié exact</u>	<u>Vu et vérifié</u>
Date :	Le Chef d'établissement :
Signature :	

DEMANDE DE MUTATION DE M :

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

Date :

Signature :

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE :
(Enseignement spécialisé) :

Date :

Signature :

Cette fiche doit parvenir par la voie hiérarchique au rectorat d'Aix-en-Provence DIEPAT 3.02 **pour le vendredi 14 juin 2013**.
Pour les candidats issus d'autres académies, ceux-ci devront joindre leurs 2 dernières fiches de notation administrative.

**DEMANDE DE MUTATION PORTANT SUR DES POSTES LABELLISES ECLAIR
DE M :**

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

Date :

Signature :

Cette fiche doit parvenir par la voie hiérarchique au rectorat d'Aix-en-Provence DIEPAT 3.02.
Pour les candidats issus d'autres académies, ceux-ci devront joindre leurs 2 dernières fiches de notation administrative.

3/4

DEMANDE DE MUTATION DE M :

AVIS DU DASEN :

Date :

Signature :

AVIS DU RECTEUR :

Date :

Signature :

Cette fiche doit parvenir par la voie hiérarchique au rectorat d'Aix-en-Provence DIEPAT 3.02 **pour le vendredi 14 juin 2013**.
Pour les candidats issus d'autres académies, ceux-ci devront joindre leurs 2 dernières fiches de notation administrative.

4/4

**MOUVEMENT DES DIRECTEURS-
ADJOINTS**

CHARGES DE S.E.G.P.A.

Liste des Postes Vacants à la Rentrée Scolaire 2013

ALPES DE HAUTE PROVENCE (04):

MANOSQUE :

- SEGPA- CLG JEAN GIONO

DIGNE LES BAINS:

- SEGPA- CLG GASSENDI

HAUTES ALPES (05)

GAP

SEGPA-CLG MAUZAN

BOUCHES DU RHONE (13):

ISTRES

- SEGPA- CLG ALPHONSE DAUDET

LA CIOTAT

- SEGPA- CLG LES MATAGOTS

MARSEILLE (10 è me)

- SEGPA- CLG LA CAPELETTE

MARSEILLE (15 è me)

SEGPA- CLG JEAN MOULIN (labellisé ECLAIR)

VAUCLUSE (84):

AVIGNON:

- SEGPA- CLG ANSELME MATHIEU (labellisé ECLAIR)

BOLLENE :

SEGPA- CLG HENRI BOUDON

Liste des Postes Vacants à la Rentrée Scolaire 2013 (suite)

CARPENTRAS :

- SEGPA- CLG FRANCOIS RASPAIL (labellisé ECLAIR)

PERTUIS :

- SEGPA- CLG MARCEL PAGNOL